



«Efficacité dans la coordination, la mobilisation, la concertation et la communication»

12ème Réunion des Partenaires (RdP) du PFBC
19 – 20 mars 2013, Douala, Cameroun

**Grandes Conclusions du président des travaux – Dr Hans Schipulle,
présentées à la fin des assises le 20 mars 2013**

La 12ème Réunion des Partenaires (RdP) du PFBC s'est tenue du 19 au 20 mars 2013 à Douala, Cameroun.

La RdP a été précédée par une **journée thématique** le 18 mars sur l'intégration de l'**égalité entre les femmes et les hommes (EFH)** dans la COMIFAC, organisée le 18 mars 2012 par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Cet atelier a permis de contribuer au développement d'une vision commune en matière d'EFH, de partager les facteurs de réussite en genre dans des interventions de développement à travers cinq expériences concrètes et enfin, d'échanger sur les propositions préliminaires entourant une ébauche de la stratégie genre que la COMIFAC souhaite élaborer. Les propositions préliminaires sont issues des discussions réalisées en février 2013 avec, d'une part, les membres du Comité ad hoc genre (CAG) de la COMIFAC (créé par la COMIFAC en 2011) et d'autre part le Secrétariat exécutif de la COMIFAC, ses experts et des partenaires. Les débats ont permis de confirmer les axes stratégiques et actions présentées dans l'ébauche de stratégie genre, soit 1) la création d'un environnement favorable et d'une vision commune de l'intégration du genre/EFH et de ses priorités au sein de la COMIFAC et 2) rendre la programmation sensible au genre et renforcer les capacités des acteurs, tant au niveau régional que national. Enfin, suite aux discussions avec le CAG, on a souligné que le CAG a participé à l'élaboration d'une proposition de réactualisation de son mandat pour renforcer son rôle au sein de la COMIFAC, ainsi qu'à l'élaboration d'un plan d'action pour les 6 prochains mois, afin de compléter le processus d'élaboration de la stratégie genre en vue de son adoption au Conseil des ministres de la COMIFAC. Ce plan inclut un processus de consultations nationales pour prendre en compte les réalités nationales de l'espace COMIFAC.

Session 1.1 et ouverture de la RdP

La première session du travail de la RdP le 19 Mars tournait autour les problématiques émergentes dans le Bassin du Congo.

= Carbone forestier =

La première présentation a tiré le bilan des négociations sur le **REDD+** dans le cadre de la convention sur les changements climatiques et les différents programmes internationaux et bilatéraux qui visent à renforcer les capacités des pays membres de la COMIFAC dans les négociations et la préparation pour la mise en oeuvre du futur régime REDD+. En analysant le potentiel des dispositifs envisagés pour le développement économique et social des pays, et l'accès possible aux marchés internationaux de carbone, ils ont souligné l'importance de se préparer pour l'application des techniques préconisés tels que le suivi des flux de carbone dans les écosystèmes forestiers. Pour que ces stratégies et leurs résultats s'ancrent dans la réalité, il faudra que l'ensemble des partenaires, qui en sont parties prenantes, s'inscrivent effectivement dans les engagements pris et qu'un dialogue ouvert et actif se poursuive. Le PFBC, au niveau régional, constitue un cadre idéal pour ce dialogue.

= Paiements pour Services Environnementaux (PSE) et comptabilisation du capital naturel =

Les paiements pour services environnementaux ont des potentialités fortes dans le Bassin du Congo, dans les domaines de l'atténuation du changement climatique, de la conservation de la biodiversité et de la protection des bassins versants. Des contraintes devront cependant être levées, comme l'étroitesse des marchés où conclure des transactions, les conflits de droits et de légalité, et l'incertitude encore subsiste sur les impacts potentiels des PSE sur la réduction de la pauvreté et le mieux être des populations.

La comptabilisation du capital naturel apparaît comme un outil essentiel de compréhension des modèles de croissance et des économies dans le Bassin du Congo. Plusieurs initiatives sont en cours à travers notamment le partenariat WAVE, soutenu par la Banque Mondiale. Des méthodologies sont en cours de définition et permettront de mettre au point ces outils d'aide à la décision.

= Atlas Interactif WRI =

WRI a présenté un atlas interactif qui permet au niveau des pays et au niveau local, de mettre en évidence les signes de déforestation, dans des délais très courts (15 jours), compatibles avec une réaction efficace des décideurs. Cet outil et les applications qui pourront en dériver pourront être très utilement valorisés par les institutions sous-régionales comme l'OFAC et le CICOS.

= **OFAC** =

L'OFAC a clairement montré l'importance de son rôle d'observatoire et de la maîtrise des données sectorielles à travers l'appui qu'il a apporté dans la mise en cohérence des supports cartographiques et de la représentation des limites géographiques des Etats dans le Bassin du Congo.

Ouverture de la RdP

La session avait été interrompue pour la **cérémonie d'ouverture officielle de la RdP** sous la présidence du **Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, SE M Ngole Philip Gwese**. **Hans Schipulle** au nom du **consortium des ex facilitateurs du PFBC** a remercié les autorités camerounaises pour l'accueil de cette réunion et le diner convivial de bienvenue. L'intervention de ce consortium, et la tenue de cette RdP appuyé par l'Allemagne et le Canada, obéit à une logique d'assurer la dynamique du PFBC dans la phase transitoire du PFBC après la fin de la facilitation Canadienne fin 2012 jusqu'à la prise en main par la facilitation américaine à partir de mai 2013. Les débats permettront aux membres du PFBC à participer au bilan du PFBC 10 ans après sa création, à mettre en exergue leurs attentes, et à réfléchir sur leurs contributions concrètes pour atteindre les objectifs communs.

Le SG du ministère de l'environnement du Tchad, **M Sandjima Dounia**, au nom du **Ministre Président en exercice de la COMIFAC**, a élaboré sur les acquis du PFBC, notamment l'accent plus accrue sur la gouvernance, la certification, l'aménagement forestier, l'engagement dans le processus FLEGT, la mise en place des Aires Protégées transfrontalières, l'engagement dans la REDD+ et la lutte contre les changements climatiques, la désertification et la dégradation des sols.

Le **Ministre Ngole** a rappelé que cette réunion offre l'occasion pour évaluer les actions afin de mieux se projeter vers l'avenir et de faciliter la continuité des actions. Pour le Cameroun il a noté qu'il s'est engagé dans le processus de gouvernance à travers son engagement dans le plan d'action FLEGT, la ratification en 2011 de l'APV/FLEGT, la traçabilité, le lancement d'une étude sur l'importance économique du secteur forestier et faunique en vue d'en déterminer la contribution à l'économie nationale. Cette volonté du Cameroun de respecter ses engagements dans le secteur forestier se traduit aussi au paiement régulier de ses contributions dans le cadre de la COMIFAC. Concernant le siège de la COMIFAC, le Premier Ministre vient de donner de fermes instructions pour la construction d'un nouvel immeuble et la mise à disposition d'une ligne budgétaire sécurisée.

Session 1.2

= **Étude sur les Forêts du Bassin du Congo 2040** =

L'EFBC 2040 est une étude prospective qualitative sur l'évolution possible des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. Elle a souligné que les dynamiques économiques dans la sous-

région seront déterminantes pour le devenir des espaces forestiers et qu'il était nécessaire d'avoir une approche pragmatique, multisectorielle, multi-acteurs, au-delà du secteur forestier.

= RAPAC =

Le RAPAC a présenté deux initiatives phares: l'étude « harmonisation des législations sur les aires protégées », en cours d'élaboration, qui débouchera sur la proposition de lignes directrices au niveau régional, et le processus actuellement en cours de formulation d'une stratégie régionale de lutte anti-braconnage. A très court terme, pour répondre à l'essor catastrophique du grand braconnage, un programme d'extrême urgence de lutte anti-braconnage va être proposé lors de la réunion de Yaoundé du 21 au 23 mars, organisé sous l'égide de la CEEAC.

= Fonds de développement local =

Le programme PACEBCo, en partenariat avec la SNV, a présenté le processus de mise en place du Fonds de développement local, prévu dans le cadre de ce programme dans six pays du Bassin du Congo. Ce fonds a pour finalité l'amélioration des conditions de vie et la réduction de la pauvreté des populations. Il sera doté de 3 milliards de FCFA pour financer environ 300 projets sur 2 ans. Le premier appel à projets devrait être lancé en juin 2013.

Session 3 : Dynamique de la COMIFAC et de ses partenaires

= Résultats majeurs du Conseil des Ministres de la COMIFAC et mise en œuvre =

Présentation par Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif.

- Sièg de la COMIFAC sera construit à Yaoundé et une ligne budgétaire a été sécurisée.
- Sur le plan des contributions égalitaires, le Cameroun est le seul pays à jour. La Guinée équatoriale à versé 5 ans d'arriérés de contribution égalitaires. Les autres pays de la COMIFAC sont encouragés à suivre.
- Le plan d'action biennal 2013-2014 de la COMIFAC a été accepté.
- Les priorités de la COMIFAC pour 2013 sont de 4 ordres : 1. Révision du Plan de Convergence de la COMIFAC – 2. Actualiser la plateforme de suivi du Plan de Convergence – 3 . Suivi des projets : MRV ; REDD... – 4. Conférence d'urgence sur la criminalité environnementale.
- Le financement durable de la COMIFAC : Une réflexion interne est en cours sur les opportunités de mise en place d'un fonds basé sur des contributions volontaires des pays donateurs de la sous-région – un sujet à discuter avec les partenaires qui soulignent que la COMIFAC n'est pas une agence d'exécution.
- Le Sommet des Chefs d'Etats des Gouvernements de l'Afrique Centrale est prévu se tenir en 2013. Les négociations sont en cours pour sa mise en œuvre. Un Comité ad

hoc pour la préparation sera mis en place dès le pays où se tiendrait le sommet est décidé.

- Une démarche est engagée avec la Guinée équatoriale qui compte mettre à disposition un fonctionnaire de haut niveau pour renforcer l'effectif de la COMIFAC et traduire les documents en espagnol.

= Durabilité de la CEFDHAC =

Présentation par Honorable Louis Roger ESSOLA-ETOA, Président du Comité de Pilotage Regional. Le contexte de création de la CEFDHAC a été rappelé ainsi que les différentes sessions tenues depuis 1996. Parmi les défis, l'on peut noter le manque d'un financement durable, le manque de visibilité de la CEFDHAC et des fora nationaux qu'il faut dynamiser. Un Business Plan et une Stratégie sont disponibles, il faut opérationnaliser la convention CEFDHAC-COMIFAC.

Questions discutés avec l'assistance et répondu par le Président en se référant sur les principes de subsidiarité et de la gouvernance démocratique qui règnent les réseaux nationaux indépendantes de la CEFDHAC :

- Critiques concernant la mise en œuvre de la réforme de la CEFDHAC ;
- Rôle des représentants de la sphère politique dans la CEFDHAC ;
- Nécessité de revoir et bien comprendre les textes constituant la CEFDHAC ;
- Relation avec le PFBC : Comment CEFDHAC peut jouer le rôle fédérateur des organisations de la société civile dans la sous-région ;
- La CEFDHAC doit rester un espace de dialogue et d'adoption des positions à canaliser vers le PFBC et la COMIFAC. Elle doit développer un meilleurs encrage et une meilleures visibilité afin de susciter une forte crédibilité et assurer sa durabilité.

Session 4 : Bilan du PFBC et sa facilitation après 10 ans d'existence et prochaines étapes

La session 4 a été ponctuée par quatre articulations notamment (i) la présentation des conclusions préliminaires de l'étude bilan du PFBC après 10 ans d'existence et sur la facilitation de 2010 à 2012, (ii) les attentes des partenaires sur le PFBC, (iii) la proposition de l'ajustement du cadre de coopération des partenaires et (iv) la présentation du draft de la feuille de route de la facilitation américaine pour la période 2013-2015.

1. Conclusions préliminaires de l'étude bilan du PFBC

Les consultants ont, après avoir énoncé les considérations d'ordre contextuel et méthodologique de l'étude, présenté les tendances qui se dégagent de l'étude. Ces tendances centrées sur l'objectif global du partenariat porte essentiellement sur la perspective des partenaires, la perspective des forêts et la perspective des facilitations. Pour cela, 18 marqueurs/indicateurs sont proposés pour évaluer l'action du PFBC. Sur la base de ces marqueurs, les consultants jugent que le partenariat reste pertinent même si l'évaluation de son efficacité reste mitigée. Des avancées ont pu être enregistrées dans certains domaines notamment le dialogue, la communication et le partage des informations entre les partenaires. Toutefois, des faiblesses sont relevées sur les aspects de la coordination des interventions et l'alignement des appuis aux priorités des gouvernements des pays membres de la COMIFAC.

Aussi, une évaluation sommaire de la facilitation canadienne pour la période 2010-2012 montre que des acquis ont pu être engrangés pour certains résultats comme l'appui aux politiques des Etats membres et leur harmonisation, le renforcement de la gouvernance et les acquis du PFBC. Par contre, très peu d'avancées enregistrées par le Canada en matière d'appui à la COMIFAC.

Cette présentation a donné lieu à des échanges riches et fructueux. Quelques messages clés et propositions issus de ces débats sont :

- Au regard du caractère pluridisciplinaire du secteur forestier et de son rôle multidimensionnel, il s'avère nécessaire d'ouvrir le partenariat aux acteurs des autres secteurs connexes au secteur forestier ;
- Nécessité de revoir le cadre de coopération des partenaires en vue de renforcer davantage l'efficacité du PFBC. Pour cela, on pourrait renforcer le système de concertation par la désignation d'un collège représentant les diverses catégories de partenaires. Aussi, il faudrait renforcer la coordination des interventions des partenaires.

Sur la base des commentaires et suggestions des participants, il a été demandé aux consultants d'en tenir compte dans la version finale du rapport de l'étude bilan du PFBC.

2. Les attentes des partenaires

Les représentants de quatre pays membres de la COMIFAC, de la CEFDHAC (société civile), du CIRAD (institution de recherche) et de l'ATIBT (secteur privé) ont livré leurs avis et attentes sur le PFBC. Ces attentes sont évidemment diversifiées. Quelques attentes majeures retenues sont :

- Nécessité d'aligner les appuis des partenaires sur les priorités nationales et sous-régionales en se référant aux politiques et stratégies nationales et au Plan de Convergence ;
- Nécessité de renforcer les appuis des partenaires aux pays et autres parties prenantes en mettant un accent sur la participation de toutes les parties prenantes ;
- Nécessité de créer un réseau régional de la recherche forestière afin de fédérer les institutions nationales de recherche en vue d'une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins des pays de la sous-région en matière de recherche.

3. Proposition d'ajustement du « Cadre de Coopération »

Des éléments de ce cadre ont été présentés par M. Hans Schipulle qui a à cet effet sollicité les contributions des partenaires pour l'améliorer. Ces contributions devraient être transmises au consortium des ex-facilitations en vue de sa consolidation et présentation lors de la prochaine réunion des partenaires. On peut toutefois retenir que le cadre de coopération devrait garder son caractère flexible pour ce partenariat de type II.

4. La vision des Etats-Unis d'Amérique pour la facilitation dans la période 2013-2015

Il a été question dans cette communication de présenter les objectifs et les activités envisagées par les USA. Il a été convenu que le draft de la feuille de route devra être commenté par tous les partenaires en vue de sa consolidation par les USA.

On peut retenir du débat que les participants ont félicité l'arrivée en vue de la nouvelle Facilitation et les propositions pertinentes pour l'orientation du PFBC. Les participants ont été demandés de communiquer leurs commentaires à la future Facilitation dont le point de contact sera publié sur le site web du PFBC avec la présentation.

Session 5 : Dialogue international sur les forêts dans le cadre des Conventions

Cette session était animée par des présentations des représentants des trois Groupes de travail thématiques de la COMIFAC qui suivent les conventions sur le climat, la biodiversité et la désertification, et contribuent à la préparation des négociations.

On peut constater une appropriation des trois conventions par le pays de la sous région à travers par exemple la mise en place des trois groupes, la préparation des positions communes, le développement des plans d'actions nationaux, la coopération sous régionale pour la mise en œuvre des initiatives transfrontalière, l'implication de la société civile et des partenaires dans les processus...

Il ressort des présentations les défis et recommandations suivantes:

Les participants :

- encouragent les pays de la COMIFAC à mobiliser les ressources nécessaires pour accroître le nombre d'expert en vue de leurs participations à des différentes réunions liées aux négociations des trois conventions ;
- soulignent l'importance d'une meilleure coordination institutionnelle afin d'assurer la mise en œuvre effective et la complémentarité des trois conventions ;
- soulignent le besoin d'une corrélation effective entre les réseaux, par exemple les réseaux régionaux de la CEFDHAC et les Groupes de travail thématique sur les trois conventions ;
- relèvent le besoin de développement et mise en œuvre des stratégies de communication sur la mise en œuvre des conventions en Afrique Centrale ;
- invitent les pays et les partenaires technique et financier à la mobilisation des ressources financières adéquates pour le rayonnement des conventions au niveau sous régional ;
- recommandent le renforcement des capacités des experts en matière de négociations environnementales en prenant en compte les aspects Genres dans les Groupes de travail COMIFAC.